**CONSEIL D’ADMINISTRATION DU 7 JUILLET 2012**

**MODIFICATIONS DE L’ANNEXE AUX STATUTS**

Les modifications apportées à l’annexe aux statuts ont consisté d’abord en une mise à jour des références réglementaires des divers conseils, comités et commissions :

* Date d’adoption de la nouvelle composition du conseil de la documentation ;
* Date d’adoption de la nouvelle composition de la commission du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes ;
* Substitution du comité d’hygiène, de sécurité et des conditions de travail au comité d’hygiène et de sécurité ;
* Substitution du comité technique au comité technique paritaire.

Il a été procédé à la rectification d’une erreur matérielle commise dans la composition du conseil de la culture.

Il est proposé de supprimer le conseil des relations internationales ce qui entraîne l’abrogation de l’article 2.4. Ce conseil à l’effectif élevé pour une participation faible ne s’est pas réuni depuis plusieurs années. Par ailleurs il existe un comité de pilotage opérationnel « Relations internationales » à effectif plus réduit et qui se réunit plus souvent pour traiter des mêmes sujets.

Enfin, il a été procédé à un toilettage de l’annexe pour tenir compte de l’évolution de certains sigles (par exemple BIATOSS devenus BIATSS) ou de certaines dénominations.

Le Président,

Loïc VAILLANT